

Questions de genres et de formes du travail

Femmes au foyer et chômage..., relation conjugale et gratuité du travail domestique... : exemples d'apports des recherches sur le genre à l'économie politique

Par Irène BERTHONNET

Maître de conférences, Université Paris Diderot – Paris 7

Les recherches sur « le genre » sont venues confirmer la situation de domination généralisée dans laquelle se trouvent les femmes. Elles ont contribué au renouvellement des sciences sociales, mais leur faible prise en compte par l'économie politique fait débat. Pourtant, faire de l'économie ne veut pas forcément dire ignorer ce qui relève du foyer et échapperait aux lois du marché. C'est ce que nous montrent les deux exemples de recherches présentés ici et qui interrogent, par la clef du genre, des concepts aussi essentiels en économie que le travail et l'activité.

Depuis quelques décennies, de plus en plus de recherches étudient les femmes comme groupe social présentant des caractéristiques spécifiques, ce que l'on désignera ici comme recherches portant sur le genre. Les inégalités hommes/femmes sont largement débattues et leur persistance est perçue comme problématique à la fois pour la société (parité ; partage du travail ménager) et pour l'économie (accès des femmes aux postes à responsabilité, différentiels de salaires). Les problèmes sont complexes car les inégalités sont présentes dans plusieurs domaines de la vie sociale et se renforcent mutuellement, plaçant les femmes en situation de domination généralisée.

De son côté, l'économie politique parle peu du genre, au point qu'on a pu parler de « résistance » de l'économie au genre jusqu'aux années 1990¹. Aujourd'hui, des travaux existent dans le paradigme dominant en économie², mais ils se cantonnent souvent à mobiliser la théorie du choix rationnel : Becker, par exemple, considère que les choix familiaux peuvent être expliqués économiquement³. Les approches socioéconomiques s'intéressent, quant à elles, essentiellement à l'accès des femmes au marché du travail et montrent les obstacles qu'elles y rencontrent : plafond de verre (difficulté d'atteindre des postes à responsabilité ; différence de rémunération de l'ordre de 25 % avec les hommes aux compétences et postes équivalents) ; plancher collant (les emplois précaires, à temps partiel et faiblement rémunérés sont massivement occupés par des femmes). On recense également quelques travaux sur le genre en économie du développement⁴. Enfin, le marxisme a lui aussi contribué à cette perspective en proposant un débat sur la valeur du travail domestique⁵.

Mais, de manière générale, ce sont plutôt les recherches sur le genre menées en sociologie qui interpellent des concepts aussi centraux en économie que ceux de travail et de chômage. Nous développons ici deux exemples dans lesquels l'attention portée à la place des femmes invite à revisiter la définition économique du travail et de l'activité ainsi que leur mesure.

Une frontière entre chômage et inactivité plus floue pour les femmes que pour les hommes ?

Être « actif », au sens de l'INSEE, signifie « être sur le marché du travail », c'est-à-dire occuper un emploi ou en rechercher un tout en étant disponible pour l'occuper s'il se présente⁶. On peut ainsi être actif mais ne pas travailler (chômeur) ; de même, toutes les formes de travail ne sont pas de l'activité (travail non rémunéré). La frontière entre chômage et inactivité est définie de manière conventionnelle (les 15 jours pour pouvoir prendre le poste pourraient être 14 ou 30). Les critères retenus pour distinguer chômeurs et inactifs sont nettement moins problématiques pour les hommes que pour les femmes. Beaucoup des femmes qui se déclarent chômeuses ont aussi des enfants, qu'elles gardent elles-mêmes en attendant de (re)trouver un emploi. Or, l'absence de mode de garde immédiatement disponible fait que bon nombre de femmes qui se déclarent chômeuses figurent finalement dans la catégorie « inactives ». La frontière entre chômage et inactivité est donc particulièrement poreuse pour les femmes⁷. Un coup d'œil à la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE⁸ montre que, dans l'esprit des statisticiens, les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être inactives que les hommes : la catégorie 85, « personnes diverses sans activité professionnelle

¹ Talahite, 2014, p. 15.

² L'économie académique est essentiellement « néoclassique » ou dérivée de cette économie. Elle analyse principalement les comportements des individus (plutôt que des groupes sociaux) placés dans une relation marchande (où prédominent rationalité et relations contractuelles).

³ Voir Becker, 1981.

⁴ Bisilliat et Verschuur, dir., 2001.

⁵ Ex. : Smith, 1978.

⁶ Le chômage a plusieurs définitions, et ses chiffres varient grandement en fonction d'elles. La plus répandue est celle du BIT, qui retient trois critères : ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

⁷ Maruani & Méron, 2012, p. 114-122.

⁸ <https://www.insee.fr/fr/information/2400059>

de moins de 60 ans », est ensuite divisée en sous-catégories, parmi lesquelles celle de « femme au foyer », mais pas celle d' « homme au foyer ». Ce trait de vocabulaire est spécifique à la question du foyer : les autres sous-catégories désignent des « personnes ». Ainsi, toute personne de moins de 60 ans qui n'est pas retraitée et se déclare inactive, car « au foyer », est nécessairement une *femme* « au foyer ».

La frontière floue entre chômage et inactivité des femmes conduit probablement à une sous-estimation du taux de chômage des femmes et donc du taux de chômage tout court. Pour une estimation plus juste de l'activité de la population, peut-être faudrait-il revoir la définition du chômage⁹. Et régler le problème de la garde des enfants sans en faire reposer tout le poids sur les femmes.

Travail domestique et travail ménager

La porosité de la frontière entre inactivité et chômage s'explique par le fait que la gestion du foyer est en général considérée comme une responsabilité spécifiquement féminine. Si la question du partage des tâches au sein des couples hétérosexuels trouve aujourd'hui sa place dans le débat public, le partage en lui-même n'arrive pas : entre 1999 et 2010, le temps moyen journalier consacré par les femmes au travail ménager a baissé de 22 minutes (3h48 en 1999 et 3h26 en 2010), celui des hommes a augmenté d'une minute passant d'1h59 à 2h (enquête Emploi du temps 2009/2010, INSEE)¹⁰. Le partage est encore plus inégalitaire après l'arrivée d'un enfant.

La sociologue C. Delphy a montré que le travail des femmes dans le cadre familial était de deux types : travail ménager et travail domestique. Le travail ménager dépasse la question des tâches ménagères (à effectuer pour soi-même) et constitue un travail dès lors qu'il est fait *pour quelqu'un*. Ainsi un-e célibataire effectue des *tâches*, mais une femme mariée avec enfants effectue un *travail* ménager puisqu'elle le fait pour elle-même, son mari, et ses enfants. Les premiers travaux de Delphy datent des années 1970, mais les choses n'ont guère changé depuis : une femme consacre toujours aujourd'hui moins de temps au travail ménager quand elle est célibataire que quand elle se trouve dans un couple hétérosexuel (c'est l'inverse pour un homme).

Cette définition du travail ménager, comme travail à part entière, permet à Delphy d'inclure dans l'analyse du système productif ce nouvel objet souvent négligé par l'économie. Mais son propos ne s'arrête pas là : à partir de l'observation des différents travaux effectués par les femmes dans le cadre de la famille, elle définit le travail « domestique ». Celui-ci désigne tout ce que les femmes font sans être rémunérées, dans le cadre de la relation conjugale : travail ménager mais aussi paraprofessionnel (l'épouse du médecin qui est aussi sa

secrétaire, l'épouse de l'agriculteur travaillant à temps plein dans l'exploitation). Pour Delphy, l'unité familiale est une unité de production dans laquelle le propre du travail des femmes est d'être réalisé gratuitement : si ce travail devait être fait par un-e salarié-e, il ne serait pas gratuit pour celui qui en bénéficie. C'est uniquement parce que la femme est mariée que le travail qu'elle fournit est gratuit pour son mari : c'est la relation conjugale qui explique la gratuité du travail domestique.

C'est en observant l'activité concrète des femmes que Delphy a conceptualisé travail domestique et ménager. La notion de mode de production domestique ou patriarcal que propose Delphy (2013) ne fait pas consensus en sociologie ni en économie, mais ses recherches interpellent l'économie en lui reprochant – comme d'autres critiques l'ont fait à partir d'autres objets d'études – d'être la science du marché, capable de traiter travail, activité et production uniquement lorsqu'ils passent par le marché.

Si les concepts de travail, emploi et chômage présentent des définitions et mesures bien établies en économie, l'observation et l'analyse de ces phénomènes à partir du genre invitent à remettre en question les approches traditionnelles (revoir la mesure du chômage par exemple) et à proposer des concepts nouveaux (travail domestique par exemple). C'est pourquoi les recherches sur le genre interpellent l'économie politique. ■

Références bibliographiques

- Becker G., *A Treatise on the Family*, Harvard University Press, 1981.
- Bisillat J., Verschuur C. (dir.), *Genre et économie, un premier éclairage*, Cahiers Genre et Développement n° 2, Paris, éd. L'Harmattan, pp. 97-111, 2001.
- Delphy C., *L'ennemi principal 1. Économie politique du patriarcat*, Paris, éd. Syllepse, 2013.
- Maruani M. & Méron M., *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, éd. La Découverte, 2012.
- Smith P., *Domestic labour and Marx's theory of value*, In A. Kuhn and A. M. Wolpe, eds. *Feminism and Materialism*, London, Routledge and Kegan Paul, 1978.
- Talahite F., *Genre et théorie économique*, In *Peut-on faire l'économie du genre ? (14-28)*, Paris, éd. La Découverte, 2014.

⁹ Même si cela se heurte aux conventions statistiques et considérations politiques.

¹⁰ La diminution du temps ménager des femmes est essentiellement due à la baisse du temps consacré aux courses.